Comité Régional Midi-Pyrénées des Joinvillais

Comité Régional Languedoc Roussillon des Joinvillais

UT1 Capitole

27 juin 2016

Amphi MB IV Manufacture des tabacs

14h

Contact : didier.krajeski@ut-capitole.fr

**Titre :****Protection des sportifs et promotion des valeurs**

De par leurs performances sportives et les exploits qui en découlent, les sportifs participent au rayonnement de la France. Cependant, derrière les quelques stars faisant la une des gazettes sportives et non-sportives, nombre d’athlètes exercent leur activité dans des conditions de grande précarité et finissent leur carrière sportive ruinés, mal préparés à cette première retraite. Le législateur français s’est saisi de ces problématiques et a mis en place une protection et un véritable statut social pour nos sportifs durant l’accomplissement de leur carrière. La loi du 27 novembre 2015, visant à protéger les sportifs de haut niveau et professionnels et à sécuriser leur situation juridique et sociale, tente également de favoriser leur insertion citoyenne et professionnelle.

Désormais, il est inscrit dans le Code du sport à son article L. 221-1 que « les sportifs, entraîneurs, arbitres et juges sportifs de haut niveau concourent, par leur activité, au rayonnement de la Nation ». Ce rayonnement de la nation doit, en effet, s’accompagner au-delà des performances purement sportives, d’un comportement exemplaire et de la défense des valeurs chères au monde sportif. Cependant, le développement du sport-business et ses mauvais comportements qui l’accompagnent viennent mettre à mal les valeurs défendues par le Baron Pierre de Coubertin lors du renouveau des jeux olympiques. Ces atteintes aux valeurs du sport pourraient même remettre en cause leur existence.

Le monde sportif n’est pas seulement touché par les réformes propres à son secteur. La réforme territoriale, actuellement mise en place par le Gouvernement, vise à réduire le nombre de régions de 22 à 13. Les régions Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon vont notamment fusionner, entrainant le regroupement de certaines associations. C’est le cas, notamment, des comités régionaux Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon des Joinvillais, expression régionale de la Fédération nationale des Joinvillais qui perpétue les valeurs de l'école de Joinville.

Cette après-midi, marquant le premier évènement organisé conjointement par les comités régionaux Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon des Joinvillais, et organisée au sein des locaux de l’Université Toulouse I Capitole, permettra de faire une présentation des dernières évolutions législatives touchant le sport de haut-niveau et professionnel afin d’échanger entre sportifs, anciens sportifs et universitaires autour de la promotion des valeurs sportives.

**Programme**

**Présidence** : Frédéric BUY, Professeur, Université Aix-Marseille

Présentation générale de la loi du 27 novembre 2015, visant à protéger les sportifs de haut niveau et professionnels et à sécuriser leur situation juridique et sociale

**Protection des sportifs**

L’assurance et la responsabilité dans le sport : Didier KRAJESKI, Professeur, UT1 Capitole

La protection sociale du sportif : Guillaume BEAUSSONIE, Professeur, UT1 Capitole

Le contrat de travail du sportif : Grégory SINGER, Doctorant, UT1 Capitole

**Promotion des valeurs**

Présentation des préconisations de la Grande Conférence sur le Sport Professionnel Français : Frédéric BUY, Professeur, Université Aix-Marseille

Table ronde sur la promotion des valeurs dans le sport : présidence d’un représentant de l’amicale + le Président de la journée + des sportifs + arbitre